



COMMUNIQUE

N° 057 du 31/05/11/CAB-PM-MD/PP

RELATIF AU PAIEMENT DES SALAIRES DU MOIS DE MAI 2011 DES MILITAIRES ET GENDARMES, A LA RECHERCHE ET A LA RESTITUTION DE VEHICULES ADMINISTRATIFS

1. PAIEMENT DES SALAIRES DES MILITAIRES ET GENDARMES

Le Premier Ministre, Ministre de la Défense, Monsieur Guillaume Kigbafori SORO, porte à la connaissance des officiers, sous-officiers et militaires du rang des Forces terrestres, aériennes et maritimes ainsi que des officiers et sous-officiers de la gendarmerie nationale, que le paiement de leurs salaires du mois de mai 2011 se fera en numéraire, conformément à la répartition suivante :

❖ Forces terrestres

UNITES	LIEUX DE PAIEMENT
GMMG – BCS – 1 ^{er} RM	GMMG
1 ^{er} Bataillon – 3 ^{ème} Bataillon – 3 ^{ème} RM – 4 ^{ème} RM CTK – 1 ^{er} BB – BASA – BASS – ENSOA	1 ^{er} Bataillon
1 ^{er} BCP – GENIE – UCS – EMPT	1 ^{er} BCP
GSPM (Abidjan) – GR (Abidjan) – Ex FAFN	GSPM
Unités de Yamoussoukro: GSPM – EFA – GR	GR Yamoussoukro
2 ^{ème} RM – 2 ^{ème} Bataillon	E.M. 2 ^{ème} Légion Gie

❖ Forces aériennes

UNITES	LIEUX DE PAIEMENT
BAA – BAB	BAA

❖ Forces maritimes

UNITES	LIEUX DE PAIEMENT
Marine nationale	Base annexe

❖ Gendarmerie nationale

UNITES	LIEUX DE PAIEMENT
1 ^{ère} Légion – 4 ^{ème} Légion – 5 ^{ème} Légion	Camp Agban
2 ^{ème} Légion	E.M. 2 ^{ème} Légion (Daloa)
3 ^{ème} Légion	GR Yamoussoukro
Ecole de gendarmerie Toroguhé	Ecole de gendarmerie Toroguhé

Cette procédure de paiement des salaires des militaires vise à renforcer le contrôle des effectifs par la présence physique de tous les soldats en fonction.

2. RECHERCHE ET RESTITUTION DES VEHICULES ADMINISTRATIFS

En vue de mieux apprécier les pertes enregistrées au niveau de l'Etat et mener les investigations, le Premier Ministre, Ministre de la Défense demande à tous les Directeurs des Affaires financières ou Responsables de parcs auto des institutions de la République, des ministères et des sociétés d'Etat de bien vouloir communiquer à la Commission de Recherche et de Restitution de Biens, la situation de leurs véhicules perdus pendant la crise postélectorale.

Il revient au Premier Ministre, Ministre de la Défense que certains responsables de l'Administration ont profité de la situation pour dissimuler des véhicules administratifs ou de sociétés d'Etat mis à leur disposition.

Le Premier Ministre, Ministre de la Défense leur demande de les présenter sous huitaine. Passé ce délai, des dispositions seront prises pour démasquer les éventuels fraudeurs qui, par voie de conséquence, perdront le bénéfice de ces véhicules et s'exposeront à de lourdes conséquences.

Les numéros téléphone ci-après sont mis à la disposition des Directeurs des Affaires financières et des chefs de parc auto pour la mission à eux confiée : **57.93.23.77 – 08.19.54.10 – 03.53.64.82.**

Toute autre personne ayant connaissance d'une quelconque dissimulation de véhicule administratif peut également le signaler en appelant sur ces numéros.

Fait à Abidjan, le 31 mai 2011

P/Le Ministre de la Défense
Le Porte-parole

Capitaine ALLA Kouakou Léon